

Johnson	Pallett
Jones	Parizeau
Jorgenson	Pascoe
Keays	Payne
Kennedy	Pearkes
Kucherepa	Phillips
Lahaye	Pickersgill
Lambert	Pigeon
Leduc	Pugh
Légère	Racine
Lennard	Rapp
Létourneau	Ratelle
MacEwan	Rea
MacInnis	Régnier
MacLean (Queens)	Richard (Kamouraska)
MacLean (Winnipeg- Nord-Centre)	Richard (Ottawa-Est)
Macquarrie	Richard (Saint-Maurice- Laféche)
MacRae	Roberge
McDonald	Robichaud
(Hamilton-Sud)	Robinson
McFarlane	Rogers
McGee	Rompré
McGrath	Rynard
McGregor	Skoreyko
McIlraith	Slogan
McIntosh	Small
McLennan	Smallwood
McMillan	Smith (Hastings- Frontenac)
McPhillips	Smith (Lincoln)
McWilliam	Smith (Simcoe-Nord)
Martel	Smith (Winnipeg-Nord)
Martin (Essex-Est)	Speakman
Martineau	Spencer
Martini	Stanton
Matthews	Starr
Meunier	Stefanson
Michaud	Stewart
Milligan	Stinson
Monteith (Perth)	Tassé
Montgomery	Taylor
More	Thompson
Morissette	Thrasher
Morris	Tremblay
Morton	Tucker
Muir (Lisgar)	Valade
Nasserden	Villeneuve
Nesbitt	Vivian
Nielsen	Walker
Nixon	Webster
Noble	Weichel
Nowlan	White
Nugent	Winkler
O'Hurley	Wratten—190.
O'Leary	
Ormiston	

M. l'Orateur: Je déclare que l'amendement est rejeté. La Chambre est appelée à se prononcer sur la motion principale.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois.)

SANCTION ROYALE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la communication suivante:

Ottawa, le 25 février 1959

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 25

[M. l'Orateur suppléant (M. Rea).]

février, à 5 heures et quarante-cinq du soir, pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre humble serviteur,
(pour le secrétaire du Gouverneur
général, M. Lionel Massey),
Guy Robillard.

LOI SUR L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

MODIFICATION TENDANT À RELEVER LA LIMITE À L'ÉGARD DU MONTANT À EMPRUNTER

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports) propose que la Chambre se forme en comité afin d'étudier le bill n^o C-25 tendant à modifier la loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

(La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Rea.)

Les articles 1 et 2 sont adoptés.

Le titre est adopté.

Rapport est fait du bill qui est lu pour la 3^e fois et adopté.

LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION

MODIFICATION PORTANT AUGMENTATION DU MONTANT GLOBAL DISPONIBLE, ETC.

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics) propose la 2^e lecture du bill n^o C-28, tendant à modifier la loi nationale sur l'habitation de 1954.

—Monsieur l'Orateur, à l'étape de la résolution, qui a précédé l'étude du présent bill, j'ai traité la question en détail et je n'ai pas l'intention de répéter ces explications cet après-midi. On posera sans doute des questions lorsque le bill sera étudié en comité, et je m'efforcerai alors d'y répondre en détail.

M. J. R. Garland (Nipissing): Monsieur l'Orateur, le ministre a dit que toute la question de l'habitation a été débattue au stade de la résolution, et je n'ai pas l'intention de parler longuement aujourd'hui.

Quand on examine le bill C-28, on constate qu'il vise trois buts principaux: premièrement, permettre à la Société centrale d'hypothèques et de logement de vendre et d'acheter des prêts assurés plus facilement que la loi actuelle ne le lui permet; deuxièmement, supprimer la déduction de 2 p. 100 prévue par la loi nationale sur l'habitation dans le cas des prêts assurés; et troisièmement, porter de 750 millions à un milliard de dollars le montant des avances qui peuvent être faites sur le Fonds du revenu consolidé à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Comme nous l'avons donné à entendre au stade de la résolution,